N°212 Février - Mars 2018

CONTACTS

Le magazine d'Aytré

Retrouvez le magazine contacts aytré sur www.aytre.fr et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

12/13 Dossier **PLUi : Entre littoral et terres agricoles, refaire la ville sur la ville**

4 Drôle(s) de festival
Fête le printemps

14 « Aïkido, Harmonie entre le corps et l'esprit »

15 Soirée concert avec Weekend Affair

N°212 FÉVRIER - MARS 2018

Directeur de publication : Alain Tuillière
Directeur adjoint de la publication : Arnaud Latreuille
Rédacteur en chef : Émile Obadia
Responsable de la publication : Stéphane Doucinot
Secrétaire de rédaction : Mélanie Camu Lacuve
Ont participé à ce numéro : Caroline Pinon, Elian Monteiro et Laurent Bourgoin
Crédits photos : Franck Moreau, Adobe Stock
Mise en page : Studio Lézard Graphique
Régie publicitaire : La Régie d'IRO
Impression : Imprimerie Rochelaise
Dépôt legal : à parution
ISSN : 11485876
Imprimé à 7000 exemplaires sur du papier certifié PEFC n°10-31-1240

PEFC 10-31-1240

Vous êtes Aytrésien et vous ne recevez pas "Contacts" dans votre boîte aux lettres ?
Contactez le 05 46 30 19 04
ou information@aytre.fr

éDiTO

Alain TUILLIERE - Maire

Chers aytrésiennes, chers aytrésiens,

Mon équipe et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2018 fraîchement entamée. Que vos souhaits se réalisent, que vos bonnes résolutions passent l'hiver et que votre santé soit bonne, car c'est bien cela le plus important.

Cette année encore, il suffit de feuilleter votre magazine municipal pour réaliser qu'il y a toujours une invitation à découvrir, à réfléchir ou à rêver à Aytré.

Pour la première d'entre elles, la thématique est budgétaire avec une réunion publique pour que tout citoyen intéressé puisse trouver du sens aux arbitrages effectués par vos élus dans un contexte national d'assèchement des ressources en laissant les municipalités en première ligne.

Néanmoins, vivre à Aytré c'est la possibilité de proposer ou de choisir directement des dépenses d'équipement dans le cadre du budget participatif. C'est l'occasion également de continuer à rêver pour les petits dans un rappel de notre *"Drôle(s) de festival"* dont le succès ne se dément pas avec le temps, bien au contraire.

Vivre à Aytré c'est une invitation à sortir de chez soi.

Cela peut être quelques mètres en nettoyant son trottoir, rendant ainsi la ville plus belle par une simple action civique. La sortie peut se transformer en balade thermographique dont le mode d'emploi vous sera fourni dans quelques pages, ou pour les plus aventuriers, une balade aux accents de chasse aux trésors grâce au géocaching. Des propositions de balades toujours ludiques dans le cadre que nous aimons tous, et qui sera préservé à l'avenir grâce à la construction de la ville du futur sur la ville que vous connaissez, dans un PLUi qui assurera une cohérence urbanistique.

Je vous laisse découvrir les initiatives et les talents de nos chers aytrésiennes et aytrésiens dans les domaines sportifs et culturels.

Vivre à Aytré et lire son magazine, je vous souhaite que cela vous fasse le même effet qu'à moi ; une envie de balade et de *"Contacts"*.

Heureuse année encore à tous et bonne lecture.

N°212 Février - Mars 2018

4 à 6 Temps forts
- Drôle(s) de festival fête Le printemps
- Flâner à la médiathèque
- Débat d'orientation budgétaire : vous êtes invités
- Réforme de la taxe d'habitation
- Aide aux victimes de l'ouragan Irma
- Budget participatif 2019. Proposez vos projets…

7 à 11 Initiatives
- Retour sur le BUDGET PARTICIPATIF 2018
- Penser et agir plus collectivement
- 4 projets pour bien être et mieux vivre à Aytré
- Les porteurs lauréats témoignent (la suite)
- « Aussi pour notre confort personnel »
- Le marché du vendredi traversera bientôt la route !
- Geocaching : les petites planques d'Aytré
- Maintenant, parlons de vous !
- Balade thermographique pour ne plus chauffer la rue !
- Avec Artéé, rénover c'est gagner !

12 /13 Dossier
- PLUi Entre littoral et terres agricoles, refaire la ville sur la ville

14 Associations
- « Harmonie entre le corps et l'esprit »
- En stage avec Mickaël Martin
- Bien vivre avec son chien

15 Culture
- Thomas Brosset en dédicace à la médiathèque
- Soirée concert avec Weekend Affair
- Soirée court-métrage à la maison Georges-Brassens

16 à 17 Sport
- À vos crosses les p'tits loups !
- Bientôt les vacances
- FOOT : les nouvelles têtes de l'ESA
- A la découverte du Hand-ball !
- Rugby : extension du parking

19 Agenda

22 Expression des conseillers municipaux d'opposition

Drôle(s) de festival fête le printemps

Avec le succès encore remporté en novembre dernier par ce temps fort dédié aux petits, le service Culturel de la mairie d'Aytré organise deux nouveaux rendez-vous les 28 et 31 mars à la Médiathèque Elsa Triolet.

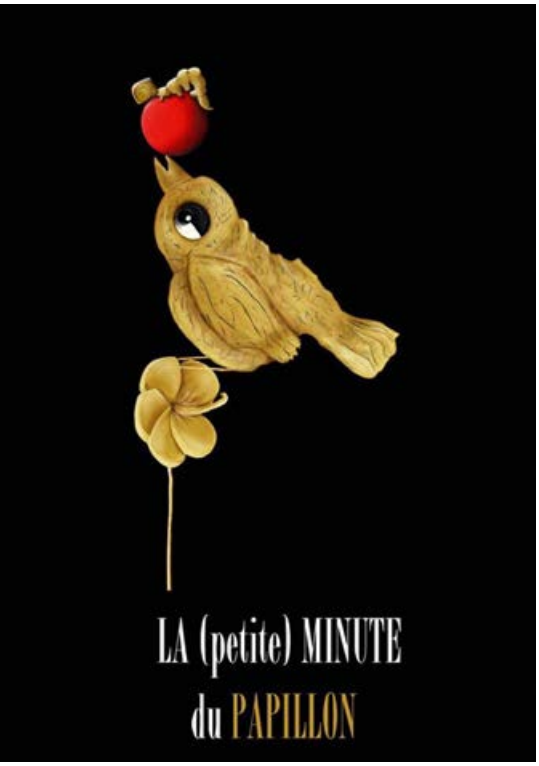

Plébiscité par de nombreuses familles d'Aytré et des environs, le très attendu Drôle(s) de festival a encore fait salles combles et les ateliers d'arts visuels ont été pris d'assaut lors de la dernière programmation. Intitulée « *Le printemps du Drôle(s) de festival* », cette toute première déclinaison saisonnière va ainsi faire le bonheur des enfants et de leurs parents. Au programme le mercredi 28 mars deux représentations d'un spectacle pour les toutes petites oreilles : « *La (petite) minute du papillon* » proposé par la compagnie Comme dans les… à 10h et 11h. Deux comédiennes miment ici l'histoire d'une pomme qui tombe de l'arbre et devient alors l'attraction d'un oiseau, d'un bourdon et d'une petite chenille qui deviendra papillon. Un univers intimiste et poétique pour illustrer le cycle de la vie dans une ambiance sonore et musicale privilégiant durant 30 mn la perception du tout-petit dès 6 mois ainsi que la capacité d'émerveillement des plus grands.

Ateliers parents/enfants

Peindre, coller, gratter, goûter, s'exprimer ! Deux ateliers d'arts visuels vont aussi faire la joie des drôles de 3 à 5 ans le samedi 31 mars. Rendez-vous à 10h pour s'amuser « *Autour des 5 sens* » et solliciter donc le toucher, la vue, l'odorat, l'ouïe et le goût à travers diverses créations comme faire sa propre peinture à base de chocolat… Animé par Emmanuelle Marquis de la Cie Carré blanc sur fond bleu, cet atelier d'1h30 est aussi proposé aux parents pour qui des tabliers sont également prévus. L'après-midi sera quant à lui consacré aux « *Peintres de tous les continents* ». Cet atelier d'1h30 embarquera les petits participants dès 16h30 dans un beau voyage où il sera question de calligraphique en Asie, de terre et peinture en Afrique, de collage photos en Amérique et autres découvertes picturales. Il est conseillé compte-tenu du nombre de places limitées de réserver sans tarder !

C.P

Renseignements pratiques : Tarif : 4 € - Tarif structure pro dès 10 personnes : 3 € - atelier gratuit pour les accompagnateurs
Réservations au ***05 46 30 19 42***

Flâner à la médiathèque

Située à l'entrée du Parc Jean Macé, au sein d'un environnement privilégié, la Médiathèque Elsa Triolet vous invite tout au long de l'année à venir bouquiner et vous détendre comme à la maison. Prendre un livre, une BD, un magazine, feuilleter le journal et s'installer en terrasse ou dans les fauteuils mis à disposition des lecteurs ; c'est aussi cela la Médiathèque. Un lieu convivial où il fait bon s'attarder et se détendre le temps d'une pause… Il est aussi possible de venir regarder un film parmi un large choix de DVD ou de se laisser tout simplement conter une histoire parmi les différentes animations proposées chaque mois. Le tout gratuitement et sans obligation d'adhésion.

C.P

Renseignements : ***05 46 45 40 67*** ou mediatheque@aytre.fr

Débat d'orientation budgétaire : vous êtes invités

Le 27 février, à 18h30, on discutera des finances de la collectivité, en présence des élus.

Le 27 février, à partir de 18h30, salle du conseil (Mairie), en présence de vos élus, vous pourrez assister à la présentation interactive du Débat d'orientation budgétaire (DOB). Ce sera lors d'une réunion spéciale, hors du conseil municipal, afin que vous puissiez librement poser toutes vos questions. Ce DOB aura préalablement été présenté en Conseil municipal le jeudi 8 février 2018.

Qu'est-ce qu'un débat d'orientation budgétaire ?
Il constitue une étape avant l'adoption du budget primitif. Il s'agit du cadre général du budget. C'est un débat qui concerne davantage les idées que les finances.

Que va-t-il se passer ce 27 février ?
Cette rencontre permettra d'échanger sous forme de questions-réponses sur les grandes orientations budgétaires envisagées par la collectivité, portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Vous serez informés sur la situation économique et financière, ainsi que sur les engagements pluri-annuels. C'est l'occasion de clarifier les priorités et la stratégie financière de la commune.

Quel est le cadre juridique du DOB ?
Il doit donner lieu à une délibération soumise au vote, attestant que le débat a bien eu lieu. Il présente les tendances générales du budget et l'endettement de la commune. Le DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

L.B

Renseignements service finances : *05 46 30 19 13*

Réforme de la taxe d'habitation

Le président Emmanuel Macron a annoncé la suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages à l'horizon 2020. Le budget 2018 de l'Etat entame le dégrèvement de cette taxe pour 17 millions de Français. La réforme était un motif d'inquiétude pour les maires, car cet impôt assure 20 % de leurs dépenses de fonctionnement. Le pouvoir exécutif compte faire financer cette mesure par l'État, qui reverserait le manque à gagner aux communes.

Taxe d'habitation 80% des ménages concernés

Les plafonds d'exonération :

Les plafonds de revenus à ne pas dépasser pour être exonéré de la taxe d'habitation figurent dans le projet de loi de finances 2018. Vous devez tenir compte du revenu fiscal de référence. Les contribuables qui ne dépassent pas ces limites pourront bénéficier d'un allègement de la taxe d'habitation de 30% dès l'automne 2018, puis de 65% en 2019 et 100% en 2020.

Etes-vous concerné, comme 82.6% des contribuables Aytrésiens ?
Pour le savoir, rendez-vous sur le simulateur du Gouvernement :
www.impots.gouv.fr

Quelques exemples :

- Pour un célibataire sans enfant (une part fiscale), le plafond sera de 27 000 euros/an.
- Pour un couple sans enfant (2 parts), le plafond est fixé à 43 000 euros.
- Pour un couple avec deux enfants (3 parts), il se situe à 55 000 euros.
- Si vous avez trois enfants ou plus, ces plafonds augmentent à hauteur de 6 000 euros pour chaque demi-part supplémentaire.

L.B

Renseignements service finances : *05 46 30 19 13*

Aide aux victimes de l'ouragan Irma

Suite à un communiqué de presse de l'Association des maires de France (AMF), le conseil municipal d'Aytré a voté, le 9 novembre 2017, le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 000 euros en faveur des victimes de l'ouragan Irma, l'un des ouragans les plus dévastateurs de la zone Caraïbes. Cela contribuera à la reconstruction des équipements publics essentiels à la population.

L.B

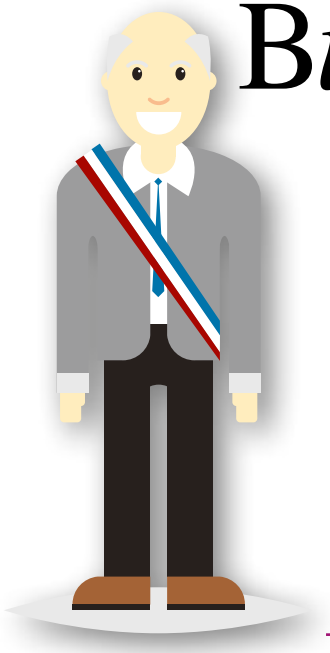

Budget participatif 2019

Proposez vos projets du 19 février au 18 mars !

Aytré a lancé en 2016 une première étape de sa démarche « *Budget Participatif* ». En 2017, les élus ont renouvelé cette initiative en proposant cette fois-ci un cycle « *complet* » du processus. En effet, il etait alors possible de proposer vous-même des projets.

En 2018, ça recommence dans les mêmes conditions pour le budget de 2019.
Les projets devront relever des dépenses d'équipements, de l'intérêt général et des compétences de la Ville.

Les projets retenus seront ensuite soumis au vote des administrés à l'automne 2018.

Sur les rails du Budget Participatif, attention au départ !

Comment ça s'organise à Aytré ?

Le territoire d'Aytré est ancré dans l'histoire ferroviaire, aussi, nous avons imaginé cette démarche répartie sur une année sous forme de gares avec des arrêts. Il ne tient qu'à vous de monter dans le train du Budget Participatif !

Découvrez ci-dessous les grandes étapes.

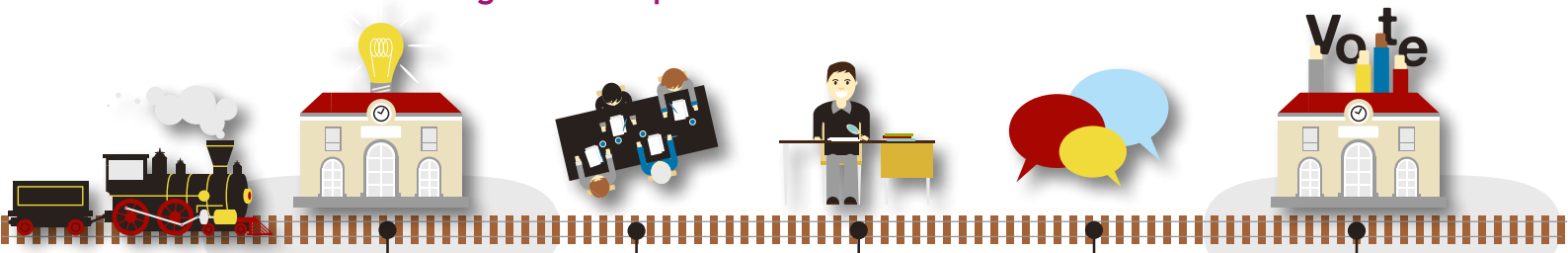

Mars

Proposez vos idées et déposez vos projets du 19 février au 18 mars 2018.

Concertation avec les commissions municipales.

Étude des services techniques. Vérification de la faisabilité des projets et chiffrage.

Forum des projets 25 septembre 2018.

Octobre

Votez pour les projets proposés par des aytrésiens du 5 au 18 novembre 2018.

Qui peut déposer un projet ?

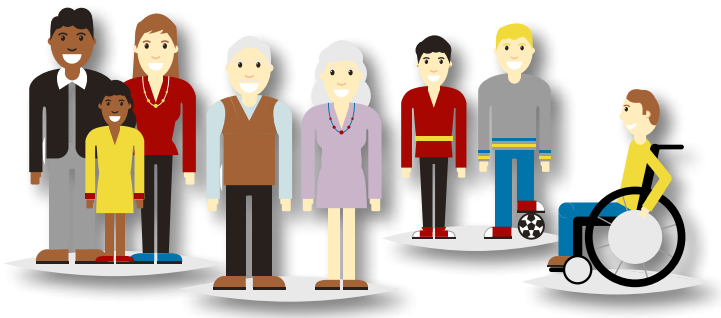

Tout aytrésien dès l'âge de 9 ans.

Bien évidemment, nous vous invitons à imaginer/partager votre projet avec le plus grand nombre (voisins, amis, associations, etc) avant de le déposer afin de collecter les premiers avis pour votre idée.

En savoir plus avant de déposer un projet

Pour espérer retrouver votre projet au vote des aytrésiens à l'automne, il devra être détaillé et respecter plusieurs conditions :

- ☑ Une dépense d'équipement sur le territoire communal qui ne génère pas ou peu de dépenses de fonctionnement.
- ☑ Un projet relevant des compétences de la Ville.
- ☑ Un projet d'intérêt général
- ☑ Un projet qui coûte moins de 100 000€
  Enveloppe dédiée au Budget Participatif sur les dépenses d'équipements.

La liste détaillée des critères d'acceptabilité est disponible au Règlement du Budget Participatif.

Renseignements Service Citoyenneté : ***05 46 30 19 42*** et budgetparticipatif@aytre.fr

Retour sur le BUDGET PARTICIPATIF 2018

Penser et agir plus collectivement

Tandis que débute le budget participatif 2019, retour sur le budget 2018, ses projets en phase de réalisation, ses points positifs et la nécessité de réinjecter du collectif.

63 projets déposés par des Aytrésiens ont été soumis au vote des habitants âgés de 9 ans au moins selon la formule du règlement. 604 se sont manifestés dans les urnes numériques (313 votes dont 7 nuls via le web) d'autres préférant le classique papier (254 votes dont 30 nuls). Une participation supérieure à celle par exemple observée à Paris. Et donc un premier point de satisfaction pour les élus qui, en instaurant en 2016 ce principe de budget participatif en appelaient *« à l'altruisme citoyen pour animer l'espace public et mettre à l'ouvrage ces mêmes citoyens »* comme le formule l'adjoint au maire Patrick Bouyer à l'heure où son collègue aux finances, Dominique Gensac, l'assure *« les travaux seront tous réalisés dans le courant et avant la fin de l'année 2018, les services y travaillent déjà »*.
4 projets (certains porteurs ayant mené de véritables campagnes !) sont donc sortis des urnes (lire ci-après) et des divers ateliers et forums d'échanges visant à les affiner et à établir leur faisabilité technique. Les deux premiers mobilisant 89 000 euros et le budget disponible s'élevant à 100 000 euros (comme prévu 5% de la section investissement de la commune), il fallait, dans l'ordre des votes manifestés par les Aytrésiens, trouver ceux, plus modestes, qui assureraient le complément.

Budget dédié : 100 000 €

Ce fut fait, dans la foulée des parcours de santé et sportif, en retenant un dossier d'aménagement paysager et un projet de meilleure visibilité des toilettes publiques pour un montant total de 11 000 euros. *« Tout cela dans le classement des votes des citoyens et dans le cadre de la somme disponible »* rappellent les élus qui réactivent également l'esprit de la démarche : développer la participation citoyenne, renforcer le rôle des associations de quartier, établir le contact avec une population plus large. Sur ce point, le web a été le bon vecteur. En revanche il manque cette relation entre citoyens et *« citoyens éclairés »* : les associations de quartier n'ont pas ou trop peu été consultés par les porteurs, et l'on note que ces projets correspondent plus à des *« envies, certes validées par un vote, qu'à du collectif. »* Au moment d'entrer dans un nouvel exercice participatif (lire p.6) il y a donc à réfléchir à la notion de co-construction des projets de manière à ne pas finir par trouver les mêmes équipement dans chaque quartier de la ville mais à *« donner à penser et à agir collectivement »*.

E.M

4 projets pour bien être et mieux vivre à Aytré

Les porteurs de projets évoquent à tour de rôle pourquoi et comment leur idée a été retenue, et tout le bien qu'ils pensent de ce budget participatif en forme d'investissement citoyen pour l'intérêt général.

Street workout

Un écho très favorable chez David Bundtner et Laurie Desbois, elle comptable et lui versé dans le design, tous deux unis dans le sport : *« Ce budget permet aux Aytrésiens de devenir acteurs. C'est bien d'inclure les habitants, de les inciter à prendre la parole et à se faire entendre »*.
Eux ont été entendus aussi, avec un projet de parcours, sportif cette fois. Ici on ne parle plus balade mais exercice physique sur le ton du street workout (entraînement de rue), une discipline typiquement urbaine venue d'Amérique du nord.
Sur 100 m² à proximité du stade et du lac dont Laurie et David sont d'ailleurs voisins, le projet consistera à la mise en place d'agrès, barres, échelles visant à renforcer la musculature et/ou s'exercer au freestyle. Cela pour une somme de 44 000 euros que ces deux adeptes du sport, le running pour Laurie, la musculation pour David, entendent bien être les premiers à valoriser et animer afin d'inciter tous les sportifs de tous horizons à venir maintenir leur forme. *« On a défendu notre projet sur trois réunions et on est très fiers d'avoir été retenus ! »*, assurent-ils de concert.

BUDGET PARTICIPATIF 2018, les porteurs lauréats témoignent (la suite)

Balade santé

Jean-Paul Grimaldi est retraité et habite le quartier des Cottes-Mailles. Il n'est pas avare en projets puisqu'il en a proposé 5 dont un a été retenu, celui d'un parcours de santé soft.
Son idée était de tracer le parcours autour du lac mais les discussions de faisabilité avec les techniciens de la ville (un temps fort dans la réalisation de ce budget participatif) aura redirigé les pas des promeneurs vers le marais. Ce qui ne fut pas pour déplaire à Jean-Paul Grimaldi très favorable à la valorisation de cette espace naturel.
Proposé sur deux boucles pour les plus courageux, son parcours sera dessiné à partir du pont de pierre. *« C'est une balade familiale et pour tous âges, comme une balade dominicale ou entre amis. Simplement, au cours de la marche des exercices seront proposés avec des agrès installés à cet effet »*. Amélioration du chemin, aménagement des plateformes et achat du matériel mobiliseront 45 000 euros de budget. *« Cette forme participative est une très bonne initiative qui permet à chacun de s'exprimer pour sa commune »* conclut M. Grimaldi.

Plantations paysagères

Jacky Moinard a pour sa part du désagrément, lorsqu'il se balade sur le chemin du lac, à la vue des arbres morts et des bordures d'artichauts fleurs qui fanent tristement. Il a donc imaginé un projet environnemental et paysager très simple pour arracher ce qui est laid et le remplacer par des plantes plus esthétiques et des arbustes économes en entretien. *« Ce qui en plus formera un excellent coupe-vent »* précise-t-il.
Ces plantations mobiliseront 8 000 euros d'un budget participatif dont ce jeune retraité, ancien cordonnier, confirme lui aussi l'intérêt : *« même s'il y a encore beaucoup de choses à faire, c'est bien et dans les réunions on voit plein de choses intéressantes et la possibilité de discussion avec les autres sur les autres projets »*.

P'tit coin visible

Certains pourront en sourire, lui le premier ne s'en gêne pas, mais voilà, un besoin pressant et l'Aytrésien comme le visiteur ne savent pas toujours où aller faute de visibilité des structures d'accueil, à savoir : les toilettes publiques !
C'est en cela que tient le projet de Jean-Louis Verdure, et en cela qu'il a été retenu… pour ne pas avoir à se retenir ! Retraité venu de la région parisienne, depuis un an installé au Fief des Galères, l'échange avec les gens du quartier a recoupé sa propre intuition : les toilettes publiques manquent singulièrement de visibilité à Aytré. Une balade en ville a vite permis de repérer au moins 5 lieux d'aisance pas faciles à trouver. D'où la nécessité d'adapter la signalétique en ville ou bord de plage ; d'améliorer leur repérage sur les cartes et plans et de mieux indiquer les water-closets ouverts ou fermés en fonction de la saisonnalité et des événements. Ce qui ne coûtera pas plus de 3 000 euros au budget participatif. *« Une belle initiative que ce budget, souligne J.-L. Verdure, parce qu'il implique les citoyens dans la vie locale et pour l'intérêt général »*.

E.M

« Aussi pour notre confort personnel »

Dans le quartier des Grands Près, Michèle et Gilbert font ce qu'ils peuvent pour maintenir leur environnement dans un bon état de propreté. Rencontre.

Lors de précédents numéros, nous vous alertions sur la nécessité pour les Aytrésiens d'accepter de participer à l'effort de propreté de la ville, en assurant, entre autres, un nettoyage devant leur habitation. Cela concerne le désherbage, le ramassage des feuilles, la coupe des branches débordant sur l'espace public, l'entreposage des bacs de déchets et même la solidarité entre voisins. Il convient de rappeler une fois encore que la propreté des rues relève de la responsabilité de chacun. Maintenir notre environnement dans un bon état d'hygiène est un acte civique qui permet de vivre agréablement en collectivité. Dans le paisible quartier des Grands Prés, une balade dans les rues prouve que chacun s'engage. Il y a bien quelques feuilles volantes poussées par le vent, mais les maisons sont généralement bien entretenues, et l'on trouve même un petit poulailler. Michèle Dussart habite ici depuis 1968. Avec Gilbert Borie, ils ont conscience que leur action contribue au bien-être de tous.

« Nous faisons ce que nous pouvons dans l'espace se trouvant devant notre maison, comme le nettoyage du caniveau. A l'automne, cela s'accumule un peu, le vent ramène tout et fait des tas. Il faudrait peut-être que la nettoyeuse passe un peu plus souvent. Nous avons aussi une maison à La Tremblade et il nous semble qu'elle y est plus assidue dans les rues. Nous le faisons pour que la vie en collectivité soit plus simple, mais aussi pour notre confort personnel. »

Michèle et Gilbert comprennent que cette tâche n'est pas facile pour tout le monde. D'autant qu'à côté de chez eux, une maison n'est plus habitée et elle se dégrade forcément petit à petit. Il n'est pas toujours simple pour les familles d'effectuer les travaux pourtant indispensables.

« Certains travaillent toute la journée, d'autres sont âgés et ne peuvent plus trop s'en occuper. Il faut bien constater que notre quartier vieillit, peu de propriétaires ont changé depuis quarante ans. C'est également une question d'âge et de génération. C'est pour cela qu'il faudrait sans doute que le nettoyage soit assuré un peu plus régulièrement. Au début, le quartier était encore plus beau, c'était vert, net et propre. Nous avons un abricotier dont je coupe les branches pour qu'elles ne débordent pas de notre propriété ». Michèle et Gilbert ont bien une petite demande à formuler.

« Dans le quartier, il nous semble qu'il y a de moins en moins d'arbres. Juste à côté de chez nous, un arbre malade a été coupé sur le trottoir. Nous aimerions bien qu'un autre soit planté. Pour donner encore un peu plus de gaieté ». Le couple se sent pourtant bien à Aytré.

« Nous sommes très contents d'habiter ici. La ville est très bien desservie par les transports en commun ».

L.B

Le marché du vendredi traversera bientôt la route !

Le traditionnel marché du vendredi matin place des Grands Près traversera bientôt la route. En effet, ce transfert à quelques mètres s'impose en raison des travaux de déconstruction du bâtiment Antilles situé dans le quartier Pierre Loti et pour des questions de sécurité. Cette disposition sera effective jusqu'à la fin des travaux.

Renseignements Services Techniques : *05 46 30 45 35*

GEOCACHING
Les petites planques d'Aytré

Bien connus des géocacheurs pas moins de cinq caches se trouvent dans notre commune et près de 135 dans un rayon de 16 kms ! Mais d'abord petit tour d'horizon pour les moldus…

Apparu dans les années 2000 aux Etats-Unis, le Géocaching est pratiqué aujourd'hui par plus de 7 millions de personnes dans le monde et environ 150 000 en France. Equipés de GPS, de bonnes chaussures et d'une curiosité à toute épreuve, ces passionnés de nature et découverte ont surtout gardé leur âme d'enfant ! Car il s'agit bien là d'un grand jeu apparenté à une chasse aux trésors version 2.0 autrement dit utilisant les nouvelles technologies et la géo localisation par satellite. Pour l'anecdote (et pas des moindres) une cache a même été déposée en orbite sur la station spatiale par un cosmonaute russe. Mais revenons sur terre où l'on peut compter plus de 3 millions de caches à travers 222 pays. C'est dire si les possibilités de partir à l'aventure sont grandes. Que ce soit en solo, en famille ou entre amis de nombreux géocacheurs arpentent ainsi notre planète à la recherche de ces petits trésors qui font la joie des petits et des grands de 7 à 77 ans et plus… une activité de plein air permettant aussi de se cultiver sur une multitude de sujets et de curiosités faisant la spécificité d'un territoire.

Zoom sur Aytré

Le principe général est donc simple : trouver un maximum de caches répertoriées sur la grande carte mondiale du Géocaching. Pour cela s'inscrire sur le site geocaching.com afin de relever les coordonnées GPS des caches puis se laisser guider avec quelques indices bien précieux facilitant la quête. A défaut de GPS l'application officielle Géocaching téléchargeable sur Google Play ou App store permet de géolocaliser les caches dont 5 se trouvent actuellement sur notre commune. Certains auront peut-être remarqué des allers et venues autour de l'église Saint-Etienne… où se trouve effectivement une petite cache soumise à la ténacité des géocacheurs et non d'éventuels rodeurs. Sachant que le Geocaching peut se pratiquer par tous les temps de jour comme de nuit en mode hibou pour les amateurs d'échappées nocturnes. Chaque cache fait en préambule l'objet d'une petite synthèse informative comme ici l'histoire d'Aytré et de son église à travers les siècles ainsi que sa récente restauration sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Idem pour les autres caches à débusquer autour du Cheval, dans le parc Jean Macé, dans le Marais doux ou encore du côté des Sables. Alors à vous de jouer, de parfaire et de partager vos connaissances sur Aytré !

C.P

Moldu : *terme emprunté à la célèbre saga Harry Potter et employé dans le jargon des géocacheurs pour désigner les non-initiés.*

Cache ou géocache

Petit contenant étanche, contenant un ou plusieurs « *trésors* », dissimulé dans un lieu précis et accessible à mains nues. Il existe différentes tailles de caches, degrés de difficultés et typologies de terrains pour y accéder. Ces informations sont fournies sur chaque géocache répertoriée sur le site.

www.geocaching.com

Maintenant, parlons de vous !

Le Service Communication recherche toute l'année des initiatives à valoriser. Si vous organisez sur Aytré un rendez-vous ouvert au public ou si vous pratiquez un art dont vous souhaitez parler (artisanat, musique, peinture, etc.).

Contactez rapidement la mairie d'Aytré sur *communication.ag@aytre.fr* ou au *05 46 30 19 04* pour solliciter un article dans un prochain numéro du magazine. Nous vous attendons !

Balade thermographique pour ne plus chauffer la rue !

La facture énergétique augmente dans les foyers et le poste chauffage représente 70% du coût d'un bâtiment. L'Espace Info Energie* convie donc les aytrésiens à mieux connaître les mécanismes du gaspi et les solutions pour y remédier.

Une caméra infrarouge permet de filmer un scénario : extérieur nuit, les rues d'Aytré, plan large sur quelques habitations. À l'image et en direct on verra de quelle manière une maison perd de sa chaleur.

Aurélien Piccicuto, conseiller info énergies à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, sera le guide (et le cadreur !) pour interpréter le film devant le public local, convié à le rejoindre pour cette « *balade thermographique* ». **Rendez-vous le 14 février à partir de 19h, salle du conseil municipal.**

Une première à Aytré visant à montrer comment fonctionne un bâtiment en matière de consommation d'énergie, quels sont les postes de perdition et ce que signifient convection, conduction ou rayonnement. Lequel est visible sur le petit écran de la caméra dont l'œil infrarouge identifie les discontinuités dans l'enveloppe d'un bâti. « *La caméra détecte puis on essaie de comprendre, explique Aurélien Piccicuto, une trace rouge au bas d'un mur, ce peut être une remontée d'humidité, un mur poreux derrière lequel se trouve un radiateur. À chaque situation, il y a une solution à apporter pour mettre en évidence que plus votre bâtiment gardera de la chaleur, moins vous consommerez d'énergie, plus vous aurez de confort et mieux il gagnera en plus-value* ».

Le conseiller de l'EIE promet une balade illustrée par deux ou trois cas bien typés, sur un lotissement récent et sur un bâti ancien afin de commenter et discuter. « *C'est un bon outil de communication pour rendre visible ce que l'on n'appréhende pas, pour avoir une bonne compréhension d'un bâtiment et élever la culture commune sur cette thématique-là* ».

Un apéritif sera offert pour réchauffer l'assistance et la soirée se terminera sur une sélection d'images révélant l'effet des ponts thermiques, huisseries vieillissantes et isolants défectueux.

E.M

Inscription auprès d'Aurélien Piccicuto au : *05 46 30 37 73*

*L'Espace Info Energie permet est au public, aux entreprises et collectivités d'obtenir des informations objectives et gratuites sur la maîtrise de l'énergie.

Avec Artéé, rénover c'est gagner !

Une fois que la caméra infrarouge est passée sur votre maison (attention, tout de même, à ceux qui en font profession de manière parfois abusive !), le bon réflexe sera par exemple de contacter la très sérieuse Agence régionale pour les travaux d'économie d'énergie (Artéé). Financée par la Région Nouvelle Aquitaine, conseillère neutre et indépendante, elle apporte une aide technique, administrative et des solutions de financement aux propriétaires désireux de rénover leur logement en le rendant plus économe en énergie.

Artéé se propose en effet d'avancer les financements nécessaires aux travaux de rénovation engagés par les propriétaires, selon la dénomination de « *tiers financement* ». Les remboursements sont effectués en mensualités calculées sur les économies d'énergies réalisées, sachant que celles-ci peuvent permettre jusqu'à 40% de réduction des factures.

Jusqu'à 40% d'économie sur la facture

Pour en savoir plus, contactez Artéé : *05 49 43 87 20* ou consultez sur *www.artee.fr*

PLUi : Entre littoral et terres

On connaît le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui règlemente le droit à construire sur le territoire communal. En 2019, il prendra une lettre de plus, un petit « i » comme une goutte qui nous renverra au grand « A » d'agglomération. Le PLUi sera un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il harmonisera l'urbanisme dans les 28 communes de la CdA tout en conservant à chacune ses spécificités, cela va de soi, et Aytré n'en manque pas.

Un tel document appelle un long temps d'élaboration. Il résulte d'une suite de réflexions, réunions publiques, d'élus et techniciens, ateliers, rencontres, enquêtes.

Courant 2018, une enquête publique sera ouverte dans chaque commune. À ce niveau les Aytrésiens pourront y déposer leurs remarques. Auparavant, et après arrêt du projet en conseil communautaire en avril, aura lieu la consultation des services de l'État, de la Région, du Département, des communes, des instances agricoles, de la SNCF, des ostréiculteurs, des nombreux interlocuteurs et partenaires du territoire.

Voilà pour le calendrier 2018. Mais au fond, ce PLUi, que dit-il si l'on veut bien le feuilleter dans son état actuel ?

LE PLUi, c'est la vie

Il nous montre tout d'abord que, bien plus qu'un document d'urbanisme, il livre une véritable analyse de ce qu'est le territoire intercommunal et de ce que sont les territoires communaux. On y parle du bâti, certes, mais aussi et beaucoup de toutes nos activités humaines à travers les modes de déplacement, l'emprise des pistes cyclables, des transports, des zones humides, les terres agricoles, le littoral et l'usage que l'on en a, les centralités commerciales, les énergies et les connexions avec le plan climat, les trames bleue ou verte qui visent à conserver une certaine continuité de la biodiversité ou du moins à veiller à ce qu'elle soit le moins possible interrompue.

Parler du PLUi c'est en somme parler de la vie à Aytré. Sur la base d'un état des lieux dressé au terme d'un travail engagé depuis 2014.

Déjà un socle est posé après avoir été présenté en réunions publiques puis en conseil municipal avant validation en conseil communautaire : c'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui donne toutes les orientations politiques, lesquelles trouvent leur traduction dans le PLUi.

à Aytré l'objectif est de : 195 logements/an

Un exemple concret : le PADD indique que si Aytré veut stabiliser le nombre de ses habitants, la Ville doit générer 55 logements chaque année. Mais le constat local montrant que cela ne suffit pas pour juguler une hémorragie endémique (et générale à l'échelle de la CdA) depuis les centres urbains de l'agglomération vers la 2e et la 3e couronne, la commune s'est engagée à construire 195 logements par an.

agricoles, refaire la ville sur la ville

Penser que l'on va ainsi ramener de la population vers le centre ou sa périphérie immédiate, c'est aussi dire que l'on va réduire les déplacements et donc améliorer la qualité de vie et de l'air.

« Il faut que les gens reviennent s'installer en zone centrale » martèle - et espère - Martine Villenave, adjointe à l'Urbanisme, en dépliant le plan de zonage et en avançant l'indispensable outil, à savoir le Programme Local de l'Habitat (PLH) intégré au PLU et quant à lui déjà en vigueur depuis janvier 2017. C'est ici que l'on a fixé cet objectif des 195 logements, assorti d'exigences en termes de logement locatifs sociaux (33% sur tout programme de plus de 9 logements) et de logements réputés *« abordables »* (20%) pour ceux qui désirent accéder à la propriété. Car si l'on veut fixer ou ramener vers Aytré des habitants, c'est au prix le plus raisonnable dans des projets urbains en maîtrise d'ouvrage publique (CdA ou commune) ou en encadrant des initiatives privées aux conditions du PLH et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP, garantes du *« bien-aménager »*).

Etes vous « esprit village » ou « maison de ville » ?

C'est depuis ce même PLH que l'on observe la fameuse zone *« U »* (pour *« Zone Urbaine »*) du futur PLUi, précieux dispositif lorsqu'on veut dénicher et fixer le périmètre des nouveaux terrains disponibles. On les trouve dans les secteurs déjà bâtis ou dans les friches, on les repère dans les zones appelées à muter pour devenir des secteurs à projet comme ce sera notamment le cas de l'ancienne zone industrielle, non loin de la future artère des Cottes-Mailles.

Plusieurs Zones *« U »* ont été définies en fonction des cadres de vie, des typologies d'habitat. On parlera entre autres d' *« esprit village »*, d'*« esprit urbain »*, de *« maison de ville »*.

« À Aytré, nous allons maintenir ces cadres de vie en donnant aux propriétaires la possibilité d'étendre ou d'ajouter par exemple une construction sur sa parcelle ou le long d'une voie en renforçant la continuité de l'existant » précise Martine Villenave, *« mais bien sûr toujours en conformité avec l'esprit du zonage et en rapprochant les gens des voies de circulation et des transports en commun »*. L'idée, tout en l'encadrant, est de ne pas bloquer la construction.

Au long des avenues, on n'interdira pas de s'élever. Un bâtiment en R+3 (ponctuellement jusqu'au R+5) ne devra plus choquer. La ville, tout en se cherchant de nouvelles zones à urbaniser (Bongraine, Cottes-Mailles) doit se verticaliser pour maîtriser son emprise et préserver et respecter les terres agricoles.

Quelques spécificités locales

La limite posée à l'urbanisation c'est l'espace naturel sensible. On touche là à la spécificité d'Aytré avec son parc littoral (auquel il faudra trouver un joli nom, plus parlant surtout) qui appelle dépollution, désintensification de l'agriculture, renaturation, mise en valeur de la zone ostréicole, réaménagements des parties déconstruites dans le dos de la plage après Xynthia.

À la lecture du PLUi sur sa commune, Aytré n'oublie pas son activité économique, et l'on voit sur le plan comment pourra se dessiner l'extension de la zone de Belle-aire de l'autre côté de la rocade.

En sortant du PLU pour entrer dans le PLUi, Aytré va se développer au cœur d'un document qui, pour touffu qu'il paraît, simplifiera singulièrement les choses et postule que l'on pourra passer d'une commune à l'autre de façon tout à fait cohérente tout en ressentant l'identité de chacune.

S'il y a une règle, elle ne sera pas pour contraindre, mais pour accompagner les porteurs de projets (habitants, nouveaux habitants, acteurs économiques), faciliter leur réalisation tout en protégeant le patrimoine et en rendant le territoire communal, intercommunal, plus appréciable.

E.M

renseignements service études urbaines de la CDA : ***05 46 30 35 21*** et sur ***www.agglo-larochelle.fr***

« Harmonie entre le corps et l'esprit »

Les licenciés de l'aïkido club d'Aytré trouvent un épanouissement et une sérénité en pratiquant ce sport.

L'aïkido club d'Aytré compte 25 licenciés. Marc Lefebvre, ceinture noire 3è dan, est le professeur d'aïkido, un art né de l'enseignement des anciennes écoles d'arts martiaux, d'une rencontre entre ces techniques de combat et une réflexion métaphysique sur le sens de la pratique martiale à l'ère moderne. Il n'y a pas de compétition. Les techniques sont assurées avec armes ou à mains nues, en utilisant la force de l'adversaire, non pas pour le vaincre, mais pour réduire sa tentative d'agression à néant. L'aïkido peut être considéré comme la concrétisation du concept de légitime-défense. *« Je m'y suis remis à 65 ans et j'y ai trouvé un bien-être. Je n'ai plus mal au dos, j'ai retrouvé le souffle, »* dit Georges Laroche, président de l'aïkido club d'Aytré. *« On y rencontre l'essence des arts martiaux, la plénitude, le côté zen, la sérénité, l'harmonie entre le corps et l'esprit, »* ajoute Pascal Audouin, licencié au club. Jérôme Montas, assistant de Marc Lefebvre, ajoute. *« Les techniques sont très codifiées. On les utilise pour se sortir de situations compliquées et pour les retourner. A l'aïkido, la chute est ronde, elle est faite pour fuir et s'échapper. »*

En stage avec Mickaël Martin

C'est une grande référence de l'aïkido, ceinture noire 5è dan, qui animera le stage organisé par Georges Laroche. Mickaël Martin a découvert cet art martial en 1989, à 13 ans, et cette pratique ancestrale ne l'a jamais quitté. Il a rencontré des maîtres au Japon, où il retourne chaque année pour affiner sa pratique et approfondir sa recherche. Il est enseignant professionnel. Le stage se déroule au dojo d'Aytré, samedi 3 et dimanche 4 février. Les thèmes sont la préparation aux grades, la prise de conscience du centre, l'étude sur l'utilisation du corps suivant les principes du Kobujutsu.

L.B

Renseignements : *06 81 28 77 62*

Bien vivre avec son chien

L'éducation est importante pour partager un quotidien harmonieux avec son chien. Le Club cynophile aunisien 17 et Bérengère Fourré aident l'animal à respecter les codes de la vie en société.

Votre chien a des comportements gênants, il aboie de façon intempestive, prend la poudre d'escampette lors des promenades, saute sur les gens pour leur faire comprendre qu'il a plaisir à les voir... Il est important qu'il apprenne les régles de la vie en société pour partager un quotidien plus serein, à la maison comme à l'extérieur. C'est l'objectif de Bérengère Fourré, du Club cynophile aunisien 17. Le samedi matin, près du lac d'Aytré, les chiens et leurs maîtres apprennent à mieux cohabiter. *« Pour l'éducation des chiens, nous reproduisons des situations du quotidien. Le chien est systématiquement récompensé. Il faut du temps pour l'éduquer, il doit travailler au moins cinq minutes tous les jours. Un acquis n'est pas définitif. On apprend à comprendre les signaux qu'il envoie »*, explique Bérengère Fourré, qui prône l'éducation positive, sans aucune contrainte et dans le respect de l'animal. Ensuite, quand le chien est canalisé, on peut partir en balade, faire le stop et le rappel. *« Le maître doit être plus attirant que ce qu'il se passe dans l'environnement »*, explique Bérengère.

L.B

Renseignements : *06 69 41 91 10* - Rendez-vous : les 28 et 29 avril au concours d'obéissance, parc Jean-Macé. Entrée libre

Thomas Brosset en dédicace à la médiathèque

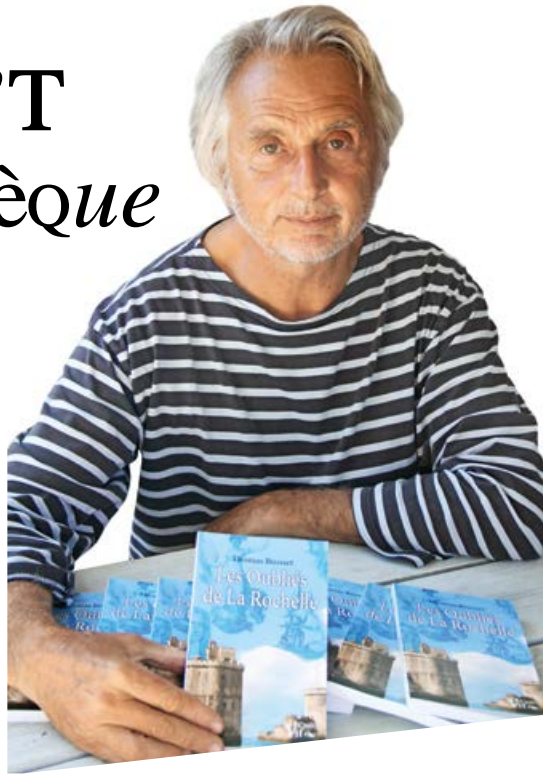

L'écrivain rencontrera les lecteurs le 3 mars, à 16h30.

Thomas Brosset a été une signature qui compte au journal « *Sud Ouest* » . L'ancien directeur adjoint de l'agence de La Rochelle a écrit de nombreux ouvrages sur l'histoire et le patrimoine de la ville et de l'Aunis, comme « *Les filles de La Rochelle* », qui retraçait le parcours de femmes, dont certaines avaient embarqué pour le Québec. Dans son dernier ouvrage « *Les oubliés de La Rochelle* », Thomas Brosset raconte le destin de ceux qui, nés ici, ont ensuite suivi leur destin et réalisé d'épatants parcours loin de leur ville natale. Il les sort des oubliettes locales et leur rend un bel hommage. Thomas Brosset sera à la médiathèque d'Aytré, le 3 mars, à 16h30, pour une séance de dédicace et pour répondre à vos questions. L'après-midi aura débuté dès 14h30 avec Café-Livre, une rencontre autour d'un café et d'une brioche, où chacun raconte ses lectures et ses coups de cœur. Le thème sera « *Un métier dans le titre du livre* ». Les deux rendez-vous sont indépendants. L'entrée est libre.

L.B

Renseignements médiathèque Elsa Triolet : *05 46 45 40 67*

Soirée concert avec Weekend Affair (pop électronique et DJ set)

Le duo Nordiste se produira le 14 avril, 20h30, maison Georges-Brassens.

Suite au succès des deux soirées musicales à la plage cet été, l'association AAA et le service culturel de la mairie ont eu l'idée d'un autre concert, avec l'opération « *Haut les mains* ». Le rendez-vous est pris, le 14 avril, à 20h30, maison Georges-Brassens, avec Weekend Affair, qui vient de sortir son deuxième album. Cyril Debarge et Louis Aguilar, le duo de Nordistes, collectionnent les raretés disco et redécouvrent aussi la scène française. Leurs créations musicales transpirent de ces influences. Pour leur deuxième disque, de nouveaux invités sont venus apporter leur talent aux productions musicales de Weekend Affair, qui avait connu le succès au Printemps de Bourges 2014. C'est d'ailleurs à cette occasion qu'Albin de la Simone a connu le groupe et a eu envie de faire les arrangements des nouveaux morceaux. Les derniers coups de pinceau venaient d'être donnés. Le groupe a ainsi trouvé sa nouvelle recette.

L.B

Renseignements service culturel : *05 46 30 19 42*

Soirée court-métrage à la maison Georges-Brassens

Elle aura lieu le 20 mars, à partir de 20h30, avec le caméra-club rochelais.

Créé en 1947, le caméra-club rochelais produit des fictions, des documentaires, des reportages et effectue tous les mois une projection publique. « *Nous avons décidé de nous ouvrir vers l'agglomération rochelaise et de proposer des séances avec la présence des réalisateurs et des discussions* », explique Jean-Pierre Sellier, président du caméra club rochelais. La projection à Aytré aura lieu le 20 mars, à partir de 20h30, maison Georges-Brassens. « *Le principe est de visionner un film qui dure en moyenne 15 minutes, suivi d'un échange entre les personnes présentes et le réalisateur, puis de continuer les autres projections, selon le même principe* ». Vous pourrez notamment voir un reportage sur le dernier trail du canal de Rompsay et des documents plus fouillés. Il y aura également des films minute où les réalisateurs doivent traiter un sujet en respectant la durée imposée. « *Notre évantail est très large. Nous sommes tous des amateurs, nous produisons nos videos* ». Une soirée à ne pas manquer.

L.B

Renseignements service culturel : *05 46 30 19 42*

À vos crosses les p'tits loups !

Du 6 février au 24 avril prochain, les élèves de CM1 des trois écoles d'Aytré vont s'initier au Roller Hockey sous la houlette de Gilles Rambault éducateur sportif de la ville.

Savoir s'équiper tout seul, apprendre les techniques et règles de base, savoir arbitrer un match… tels sont les principaux objectifs de cette nouvelle activité programmée dans le cadre du Sport scolaire proposé par le service d'Animation sportive de la Ville. Soit 8 séances hebdomadaires d'1h15 pour s'initier au Roller Hockey qui fait aussi partie des sports favoris des aytrésiens. Il existe en effet une véritable dynamique et un engouement familial pour le Roller sur la commune depuis la création du Skate Park Le Taquet et le club RC2A qui compte de nombreux adhérents. Il est donc demandé aux écoliers de venir avec leur équipement (Casque, genouillères, coudières et protège-poignets) ou du matériel sera mis à disposition par l'encadrant.

Rencontres interclasses

« Le Roller est un sport situé entre le sport Co et les sports de glisse qui permettent aux enfants de développer la coordination et une meilleure appréhension de leur schéma corporel et comme tout sport cela développe aussi la confiance en soi et l'envie de bouger… surtout à une époque où les écrans et les jeux vidéos ont pris le pas sur l'activité sportive, c'est un vrai constat générationnel », déplore Gilles Rambault qui encadre, entre autre, le Sport scolaire depuis plusieurs années à Aytré. Les participants pourront donc se rencontrer à l'issue de cette troisième période et matcher entre eux le 24 avril prochain sous les encouragements de leurs enseignants et parents. A l'instar des rencontres de gymnastique qui ont réuni les élèves de CE2 le 30 janvier au collège de l'Atlantique en présence des élèves de 6ème qui leur ont prêté main forte. Encore une occasion de faire valoir ses progrès et de se faire de nouveaux copains !

L.B

Renseignements service des sports : *05 46 30 19 91*

Bientôt les vacances

Du 12 au 23 février, le Service animation sportive de la Ville propose tout un programme d'activités sportives. Tennis de table, Basket, Foot, Tir à l'arc et Badminton pour se dépenser tout en s'amusant un max pendant les vacances. Des tournois sont également prévus dans chaque activité. Ce dispositif encadré par Gilles Rambault s'adresse aux jeunes aytrésiens de 9 à 18 ans. Les inscriptions se font sur place le jour même au Gymnase de la Petite Couture ou au Complexe sportif selon les activités programmées le matin de 10h30 à 12h ou l'après-midi de 14h à 17h. Prévoir comme d'habitude une tenue adaptée, de bonnes baskets, une petite bouteille d'eau et un encas pour les petits creux. Pour rappel : la mairie décline toute responsabilités lorsqu'un jeune quitte volontairement l'activité à laquelle il s'est inscrit.

L.B

Plus d'informations au service des sports : *05 46 30 19 91*

FOOT : Les nouvelles têtes de l'ESA

Conformément aux statuts et au terme d'une AG extraordinaire, un nouveau Comité de direction a été élu en novembre dernier.

Ce sont 12 membres choisis parmi les bénévoles, les retraités, les parents, les étudiants, les coachs, lesjoueurs vétérans… *« Tout âge et tout corps de métier confondus pour un maximum de représentativité et une meilleure communication au sein du club »*, souligne Agnès Vienne la secrétaire. Ce Comité a donc élu un nouveau Bureau directeur présidé par Bernard Renou retraité et ancien bénévole passionné au sein de l'ESA depuis de nombreuses années. Michel Ouvrard, coach des U10, lui prêtera main fort en qualité de vice-président, Eric Misery expert-comptable et parent de joueur assurera quant à lui les fonctions de trésorier. Enfin Agnès Vienne, maman de deux joueurs seniors et bénévole dans différents clubs de foot avant son arrivée en Charente-Maritime a été élue secrétaire de l'Entente sportive aunisienne.

renseignements : *esa-aytre@sfr.fr*

Actives et solidaires

Depuis son élection, le Comité s'est entretenu plusieurs fois avec les éducateurs ainsi que les responsables du service Sports et animation de la mairie. Le point a notamment été fait sur les terrains, la sécurité et le développement en attendant une prochaine réunion sur le sponsoring. En terme d'organisations d'évènements, le dernier loto a remporté un franc succès avec Maria ancienne organisatrice des lotos du club d'Aytré. Avis aux amateurs, un prochain RV sera fixé en février puis en avril ! D'ici là vous pourrez apporter votre soutien à l'ESA qui propose un tout nouveau calendrier pour faire connaissance avec les nouvelles têtes du Comité de direction et pour ne manquer aucun match des équipes seniors et vétérans.

C.P

A la découverte du Hand-ball !

Après le Basket-ball et le Tennis de table programmés en janvier et février, deux groupes de 18 enfants vont s'initier au Hand-ball les 3, 10 et 17 mars prochains. Objectifs : savoir passer, réceptionner, tirer, se placer, être gardien, arbitrer, mais surtout coopérer. *« Les joueurs doivent prendre conscience qu'ils sont dans le même bateau et qu'il faut donc ramer dans le même sens. Le hand-ball est un sport qui motive d'autant plus les jeunes depuis que la France est championne »*, précise Gilles Rambault qui encadrera ces séances au gymnase de la Petite couture dans le cadre des découvertes *« multisports »* proposées le samedi matin par le service animation sportive de la mairie.

C.P

renseignements service des sports : *05 46 30 19 91*

Rugby : extension du parking

C'est chose faite ! Le parking du stade Pierre Rouché, situé ZAC de Belle Aire, a doublé sa capacité selon les vœux des dirigeants de l'ARA. Après la coupe de quelques cyprès, bordant le mur de clôture à proximité du club house, des travaux de terrassement ont été financés par la mairie pour créer une vingtaine de places supplémentaires. Montant global de ces aménagements : 3 000 euros en attendant la réparation prochaine d'un projecteur éclairant ce parking pour plus de sécurité.

C.P

Ville d'Aytré

BUDGET PARTICIPATIF 2019

100 000€

Aytrésiens, proposez vos projets
du 19 février au 18 mars
sur www.aytre.fr

Création : Service Communication de la Ville d'Aytré - Janvier 2019

"Embarquez pour
le Budget Participatif !"

ville.aytre
@villeaytre
aytre.fr

Aytré

agenda
Février/Mars 2018

Vendredi 2 février

9h30 à 11h30

Sport scolaire : tournoi de judo (CM1)
Dojo et gymnase Petite Couture, boulevard Georges Clémenceau
Service Sport
Tél. 05 46 30 19 91

Vendredi 2 février

18h15

Assemblée Générale
Maison de quartier Les Embruns, rue Jean Bart
Association « Effet Mer »
Mail : effet.mer@yahoo.com

Samedi 3 février

Matchs de football
18h ESA2/EFC DB2S
20h ESA/Laleu
Complexe sportif, rue de la Corvette
Entente Sportive Aunisienne
Tél. 06 61 18 80 23 - Mail : esa-aytre@sfr.fr

Samedi 3 et dimanche 4 février

Stage d'aïkido
9h à 12h et 17h à 19h le samedi
9h à 12h le dimanche
Dojo Petite Couture, boulevard Georges Clémenceau
Tél. 06 81 28 77 62

Mercredi 7 février

18h30

Atelier participatif du futur éco-quartier de Bongraine
Imaginons ensemble la vie du quartier
Maison Georges Brassens, rue du 8 Mai 1945
Sur inscription dans la limite des places disponibles
Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Tél. 05 46 30 36 45

Vendredi 9 février

18h30

Assemblée Générale
Maison Georges Brassens, rue du 8 Mai 1945
Association de quartier Avenir et Bien Etre d'Aytré Nord
Tél. 06 64 91 39 43 - Mail : aytrenord@laposte.net

Vendredi 9 février

20h30

Concert « Lo'Jo / Erick Truffaz en guest »
La Coursive, La Rochelle
Les inscriptions se font au secrétariat du Centre socioculturel, 1 rue Albert 1er
Tél. 05 46 44 28 13 - Mail : cscaytre@gmail.com

Dans le cadre de l'élaboration du budget 2018, plusieurs réunions sont organisées :

Jeudi 8 février

19h30 **Conseil Municipal**
Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B)
Salle du Conseil, Mairie (place des Charmilles)
Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 05 46 30 19 01

Mardi 27 février

18h30 **Réunion publique avec vos élus**
Salle du Conseil, Mairie (place des Charmilles)
Service Finances
Tél. 05 46 30 19 13

Mercredi 28 mars

19h30 **Conseil Municipal**
Vote du Budget 2018
Salle du Conseil, Mairie (place des Charmilles)
Secrétariat de Monsieur le Maire
Tél. 05 46 30 19 01

Samedi 10 février

20h30

Loto (ouverture des portes 19h30)
Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Entente Sportive Aunisienne
Tél. 06 61 18 80 23 - Mail : esa-aytre@sfr.fr

Samedi 10 février

21h

Représentation théâtrale « Les Monologues du Vagin » par la Troupe du Pavé
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Tarif : 10 € / Prévente « Optique Aytré » (Place des Charmilles)
Renseignements : 07 85 96 21 15

Lundi 12 au vendredi 23 février

Sport Vacances
Pour les jeunes de 9 à 18 ans
Pour plus de renseignements, programme détaillé disponible en mairie et sur **www.aytre.fr** fin janvier / début février
Service Sport
Tél. 05 46 30 19 91

Mercredi 14 février

19h à 21h

Soirée thermographique
+ d'infos en page 11
Rendez-vous salle du Conseil, Mairie (Place des Charmilles)
Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Service Environnement
Tél. 05 46 30 34 72

Du 19 février au 18 mars

Budget Participatif 2019 : « Aytrésiens, proposez vos projets » sur www.aytre.fr
Service Citoyenneté
Tél. 05 46 30 19 04
ou Mail : budgetparticipatif@aytre.fr

Mercredi 21 février

10h30
Les bébés lisent aussi sur le thème « Dormez-vous ? »
Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare (parc Jean Macé)
Tél. 05 46 45 40 67

Vendredi 23 février

20h
Spectacle de sortie de résidence de la Compagnie « Les Ecorcheurs » (1h)
Venus à Aytré il y a plusieurs lunes, les Ecorcheurs ont retrouvé le chemin de la bourgade pour y sévir à nouveau… Mais sur scène, s'il vous plait ! Ils prennent leurs quartiers pour une semaine de création de spectacle à la salle Georges Brassens. Cette fois ci, ils s'essayent au théâtre… De la magie, de l'action, des cascades, des frissons et de l'amour... ou presque! Une chose est sûre vous en ressortirez plus légers !
Maison Georges Brassens, rue du 8 Mai 1945
Gratuit sur réservation
Mail : lesecorcheursdamiens@gmail.com

Samedi 24 février

Matchs de football
18h **ESA2** / contre Cap Aunis PTT FC3
20h **ESA** /contre Courlay
Complexe sportif, rue de la Corvette
Entente Sportive Aunisienne
Tél. 06 61 18 80 23 - Mail : esa-aytre@sfr.fr

Dimanche 25 février

15h
Match de rugby ARA / Saintes
Stade Pierre Rouché - ZI Belle Aire
6 rue Albert Einstein
Avenir Rugbystique Aytrésien
Tél. 06 62 09 12 16
Mail : philippelezeau@gmail.com

Samedis 3, 10 et 17 mars

9h30 à 11h
11h à 12h30
Sport découverte : hand ball
Gymnase Petite Couture, boulevard Georges Clémenceau
Service Sport
Tél. 05 46 30 19 91

Samedi 3 mars

14h30
16h30
Café-livres sur le thème « un métier dans le titre du livre » suivi par une rencontre-dédicace avec Thomas Brosset, ex-correspondant Sud Ouest et écrivain-historien
Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare (parc Jean Macé)
Tél. 05 46 45 40 67

Samedi 3 mars

Matchs de basket
19h **ABBA2** /Parthenay (Régionale Masculin 2)
21h **ABBA1** / St Rogatien (Pré Nationale Masculin)
Gymnase du Complexe sportif, rue de la Corvette
Association Basket Ball d'Aytré (ABBA)
Tél. 06 43 14 42 42 - Mail : abbabasket17@gmail.com

Samedi 3 mars à partir de 19h

Festival Sur Paroles par « Les Amuse-Gueules »

19h **"L'effort du Papillon" - Nell et Jack**
Contes, musique et le grand plaisir de retrouver cele qui a mis "Les Amuse-Gueules" sur le chemin des contes
Tout public dès 7 ans

20h **Grignote sur place**

21h **"Il était une fois...et merde" Raphaël Lemauve, Danielle Beguier et Marianne Rambert**
Conteur ? Raconteur ? A voile, à vapeur, à moteur ? Prince charmant, prince charmeur, prince chialeur ou râleur... Ado-adultes

22h30 **"Libertins libertines" - Pierre Dumousseau, Rémy Ribot et Benjamin Ribot**
Contes de La Fontaine et chansons coquines.
Avis aux amateurs !
Ado-adultes

23h30 **Grillée de mojhettes**

Maison Georges Brassens, rue du 8 Mai 1945
Un conte : 8 € (Plein Tarif) et 6 € (Tarif Réduit)
Passeport pour les 3 spectacles: 20€ (Plein Tarif) / 15€ (Tarif Réduit)
Renseignements : 06 76 39 41 23 / 06 79 44 57 82

Samedi 10 mars

Matchs de basket
19h **ABBA2** / IE CTC Basket (Régionale Masculin 2)
21h **ABBA1** / Stade Poitevin (Pré Nationale Masculin)
Gymnase du Complexe sportif, rue de la Corvette
Association Basket Ball d'Aytré (ABBA)
Tél. 06 43 14 42 42
Mail : abbabasket17@gmail.com

Dimanche 11 mars

15H

Représentation théâtrale
"les As C'est Eux se La racontent"
par la troupe de l'ASCE 17 de la DDTM
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Buvette sur place
Gratuit pour les enfants, 7€ pour les adultes
(5€ pour les adhérents)
Réservation recommandée. Covoiturage possible sur demande préalable.
Association de quartier Grand Large
Tél. 06 76 68 80 89

Lundi 19 mars

12H

Commémoration
Place des Charmilles
Service culturel
Tél. 05 46 30 19 41

Mardi 20 mars

20H30

La fête des courts
Festival de courts-métrages
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Tarif : 4€
Renseignements : Caméra Club rochelais
Tél. 06 82 11 55 17
Réservations : Service culturel
Tél. 05 46 30 19 42

Mercredi 21 mars

10H30

Les bébés lisent aussi sur le thème
« Au cirque »
Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare (parc Jean Macé)
Tél. 05 46 45 40 67

Jeudi 22 mars

16H à 19H

Collecte de sang
Salle Jules Ferry, avenue Edmond Grasset
Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
Tél. 06 20 40 52 88

Samedi 24 mars

Matchs de football
18H **ESA2** / AS Réthaise
20H **ESA** / Saint Cerbouillev
Complexe sportif, rue de la Corvette
Entente Sportive Aunisienne
Tél. 06 61 18 80 23 - Mail : esa-aytre@sfr.fr

Matchs de basket
19H **ABBA2** / Association sportive Basket (Régionale Masculin 2)
21H **ABBA1** /Saintes (Pré Nationale Masculin)
Complexe sportif, rue de la Corvette
Association Basket Ball d'Aytré (ABBA)
Tél. 06 43 14 42 42 - Mail : abbabasket17@gmail.com

Dimanche 25 mars

15H

Match de rugby ARA / Royan Saujon
Stade Pierre Rouché - ZI Belle Aire 6 rue Albert Einstein
Avenir Rugbystique Aytrésien
Tél. 06 62 09 12 16 - Mail : philippelezeau@gmail.com

Dimanche 25 mars

16H

Représentation théâtrale « Cendrillon » par "La Troupe", groupe d'amateurs issus des ateliers de « Carabistouilles et Cie »
organisée par le Collectif Actions Solidaires dans le cadre de l'Opération "Les Elles à La Rochelle"
Maison Georges Brassens, rue du 8 mai 1945
Entrée payante (à partir de 8 ans)
Renseignements et réservations :
Tél. 09 53 20 66 33 - carabistouillescie@gmail.com

Du 28 au 31 mars
Le Printemps du Drôle(s) de Festival

Mercredi 28 mars

10H et 11H **La (petite) minute du papillon, marionnettes** (durée 30 minutes)
Compagnie Comme dans les... »
Pour les enfants dès 6 mois

Samedi 31 mars

10H **Atelier d'arts visuels parents/ enfants « autour des 5 sens »**
(durée 1h30)
« Compagnie Carré blanc sur fond bleu »
De 3 à 5 ans

Samedi 31 mars

16H **Goûter**
16H30 **Atelier d'arts visuels parents/ enfants « peintres de tous les continents »** (durée 1h30)
« Compagnie Carré blanc sur fond bleu » De 3 à 5 ans

Le spectacle et les ateliers ont lieu à la Médiathèque Elsa Triolet, 12 rue de la Gare
Pour les ateliers du samedi, des tabliers sont prévus pour les enfants et leurs parents mais veillez tout de même à prévoir des tenues qui ne craignent pas les tâches !
Plein tarif : 4 € - tarif structure pro (10 personnes) 3 € - Atelier gratuit pour l'accompagnateur
Informations et réservations :
Service culturel - Tél. 05 46 30 19 42

Expression des conseillers municipaux d'opposition

Conseillers Municipaux Envies d'Aytré

Nous vous présentons nos vœux pour une année2018 sereine et heureuse. Nous vous souhaitons de vivre dans une commune, agréable, propre et dynamique.

Notre groupe s'engage à confirmer son implication au sein des instances municipales pour défendre vos intérêts et tenter d'influer sur les décisions de la majorité municipale parfois inacceptables de notre point de vue.

En 2018 nous serons présents dans les commissions concernées par les dossiers prioritaires.

Urbanisme : *Nous devrons suivre tous les projets qui prolifèrent sur notre commune et tout particulièrement celui de Grasset qui ne semble plus correspondre au projet initial. La deuxième tranche de Pierre Loti verra-t-elle le jour ? Et dans quelles conditions ?*

Finances : *Une fois encore nous serons impuissants devant les choix d'orientation budgétaires que nous ne pourrons valider. La municipalité souhaite qu'un maximum de jeunes ménages avec enfants en bas âge s'installent sur la commune, mais quels moyens met-elle en face pour les structures d'accueil de la petite enfance crèche, écoles, centre de loisirs ?…..*

Education : *nous ne supportons plus la valse-hésitation des élus en ce qui concerne les rythmes scolaires. Après trois ans d'expérimentation il faut se rendre à l'évidence, les activités périscolaires sont trop onéreuses dans le cadre d'un budget municipal très contraint.*

Personnel : *la municipalité a décidé de ne pas remplacer les départs en retraite, les emplois aidés, les décès, pour faire face à la charge de travail. Nous nous opposerons à tout recours à des services extérieurs. Nous n'accepterons jamais que ces décisions soient prises au détriment d'un service public de qualité.*

2018 est une année au cours de laquelle des décisions particulièrement difficiles devront-être prises. Aidez-nous à jouer pleinement notre rôle dans l'opposition et n'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions.

Belle Année 2018

Michel ROBIN
Marie-Christine MILLAUD
François DRAGEON
Annie GEHAUT

Les conseillers municipaux d'opposition Energies et Actions pour Aytré

Bonne année 2018 !

Alors le bilan 2017 vous a-t-il plu ? Ces réformes qui vont s'appliquer pour certaines dès maintenant vont-elles vous faire du bien ?

En 2018, ce sera le début de la fin des taxes d'habitations ! Mais sur quels leviers les communes vont-elles se rattraper ? Elles ne croient pas à la compensation de l'Etat à l'euro près !

Normalement cela ne changera rien aux finances communales… Mais elles vont bien en profiter pour vous dénicher des augmentations et de nouvelles taxes !
2018, dernière année avec l'impôt sur le revenu de l'année passée… Quand l'Etat connaissait les rentrées d'argent de l'année passée... il n'arrivait pas à rester dans le budget. Alors là, maintenant sans cadre précis (sauf en fin d'année en cours) on peut s'attendre à une Catastrophe !
S'ajouteront la CSG, les taxes sur les carburants et les autres augmentations qui ne tarderont pas à tomber...

Quant à Aytré, encore une fois la Commune va prendre en charge l'entretien des espaces verts dans le nouveau quartier de l'épure alors qu'elle n'en a pas les moyens. En revanche, Monsieur le maire nous demande d'entretenir les trottoirs devant nos maisons, car il estime que cela nous incombe et il précise que cela doit être traité sans désherbant toxique.

Le manque de réalisme et de compétence de certains élus minoritaires mais néanmoins décideurs de tout de cette majorité est heureusement compensé par les employés volontaires et dévoués de la mairie !! Vaste question dont nous aurons encore à commenter dans les années à venir …
Un remerciement spécial à ma corédactrice qui se reconnaîtra.

Tous nos souhaits de bonheur et de ***bonne santé pour vous tous.***

Tony LOISEL,
Sophie DESPRES
et Gérard-François BOURNET

Ay' très pratique

Mairie

Place des Charmilles - BP 30102 - 17 442 AYTRÉ Cedex
05 46 30 19 19 - Fax : 05 46 30 19 00
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
information@aytre.fr
www.aytre.fr
www.facebook.com/ville.aytre
www.twitter.com/villeaytre
www.instagram.com/villeaytre

Astreinte
06 22 35 10 74
En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence la nuit et le week end

CCAS
4, rue de la Résistance
05 46 55 41 41
Fax : 05 46 55 41 40

Alertes sur téléphones : afin de protéger ses administrés, la Ville propose un service d'alertes sur téléphones. Inscrivez-vous gratuitement sur www.aytre.fr !

Permanences diverses

Permanence OUVERTE

Conciliateur de justice
Point Emploi - rue Jean Bart (à côté de la maison des Embruns - P. Loti)
2ème et 4ème mercredi de chaque mois de **9h à 12h** (sur RDV)
06 37 24 88 58

Assistantes sociales
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
sur rendez-vous uniquement au 05 17 83 45 80

IN.DE.CO.SA - C.G.T. 17
L'association de défense des Consommateurs et des Locataires de la C.G.T.
Maison de quartier "Les embruns" - lundi de **14h** à **17h**
06 77 82 67 01 (sans RDV)

Point Emploi
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Du lundi au vendredi de **9h à 12h30** et de **14h à 17h**
Mercredi après-midi (sur RDV) - **05 46 44 05 23**

Centre d'information des Droits des Femmes et des Familles
Maison de quartier "Les embruns" - 24, rue Jean Bart
Les 1er mardis de chaque mois de **9h à 12h**
05 46 41 18 86 (sur RDV)

Service Déchets de la CDA de La Rochelle
0 800 535 844

Mission Locale
Point Emploi - 24, rue Jean Bart - **05 46 27 65 20 (sur RDV)**

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)
24, rue Jean Bart - **05 46 44 05 23 (sur RDV)**

Urgences

SOS

Pompiers
18

SAMU
15

SNSM (sauvetage en mer)
05 46 45 41 87

Urgences médicales
05 46 27 55 20

Hôpital Saint Louis
05 46 45 50 50

Hôpital Psychiatrique
05 46 45 60 60

Etablissement Français du sang
05 46 28 92 92

Centre Anti-poisons (Bordeaux)
05 56 96 40 80

Police
17

Police municipale
05 46 30 19 17
Permanences au poste les matins de 9h à 11h

Police nationale
1 rue de la Marne 17 000 La Rochelle
05 46 51 36 36

Enfants disparus
116 000

Planning Familial
05 46 27 11 59

SOS Amitié
05 46 45 23 23

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)
Le jour : 06 70 80 88 91
La nuit : 05 46 41 32 32

Centre Régional d'Information et de Coordination Routière (CRICR)
0 826 022 022

Dépannage EDF
09 72 67 50 17
(appel non surtaxé)

Dépannage GDF
0 810 433 017